

## Les Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap en grève, ils demandent plus de considération

*Myriam Libert*

4-5 minutes

---

En Normandie comme partout en France, les AESH se sont mobilisés ce jeudi 3 juin pour demander une revalorisation de leur fonction. Un mécontentement partagé par les parents d'élèves. Rencontre à Tôtes avec des familles qui soutiennent coûte que coûte leurs enfants en difficultés.

On les a longtemps appelés par leur acronyme, les AVS, ou auxiliaires de vie scolaire. Aujourd'hui on les désigne comme les AESH, accompagnants d'élèves en situation de handicap, mais leur situation n'est pas plus enviable. Ce jeudi 3 juin ils se sont mobilisés un peu partout en Normandie pour demander plus de considération, un salaire décent, et un statut équivalent aux enseignants qu'ils aident quotidiennement.

Ils étaient une soixantaine devant le rectorat de Rouen, soutenus par des enseignants solidaires. Les Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap se sentent les grands oubliés de l'éducation nationale, alors que leur fonction est essentielle dans ce beau projet d'école inclusive.

**À ce sujet, la rédaction vous recommande**

### **Un droit à l'éducation pour tous les enfants**

Ce droit à l'éducation pour tous, quel que soit le handicap de l'enfant, les parents d'élèves en difficultés l'appellent de leurs vœux. La réalité n'est pourtant pas toujours à la hauteur des promesses gouvernementales et des enjeux de société.

Près de Tôtes en Seine-Maritime, deux familles témoignent de leurs difficultés. Leurs enfants qui présentent des troubles autistiques, bénéficient de l'aide d'un accompagnant scolaire. La petite Jade a 3 ans et demi et a besoin d'une attention particulière, à la maison comme à l'école. Après de nombreuses démarches et des mois d'attente, une accompagnante a été recrutée par l'académie pour soutenir la petite fille, à raison de 12 heures par semaine.

Bien en deçà de ses besoins selon sa maman, Aurélia Montalan : *"une AESH accompagne plusieurs enfants, il n'y a pas de nombre d'enfants définis, elle intervient dans plusieurs écoles, elle accompagne des enfants de classes différentes avec des handicaps différents. Il n'y a pas d'accompagnement en fonction des besoins de l'enfant mais en fonction du nombre d'enfants. Et ça c'est inacceptable"*.

### **Témoignages de familles dont les enfants en difficultés bénéficient d'un accompagnant scolaire • ©France Télévisions**

Même situation insatisfaisante pour les parents de Clément, 10 ans, qui bénéficie d'un accompagnement scolaire de 8 heures par semaine. Christophe et Sabrina Delauné n'ont pas pu se satisfaire de la décision de la [MDPH de Seine-Maritime](#), la Maison Départementale des Personnes Handicapées, qui estime que Clément n'a plus besoin d'une aide individuelle.

Ses parents ont donc engagé à leurs frais une éducatrice spécialisée pour soutenir leur fils. Mais l'Inspection Académique n'entend pas les choses de cette façon et l'a fait savoir à la famille Delauné. *"On nous a envoyé un petit mail en nous disant pour l'année prochaine en fait, l'éducatrice spécialisée c'est fini, il n'y aura plus d'aide de votre part. On le prend très très mal forcément. Nous on est là pour amener une solution à notre fils"* s'indigne le père de famille.

### **L'inspection académique explique sa position**

Sollicité par nos journalistes, l'inspecteur d'académie a tenu à expliquer son point de vue. *"On est évidemment à l'écoute des familles et des besoins qu'elles mêmes expriment, se justifie Olivier Wambecke, mais ça ne peut pas être que ça, ça passe avant tout par la reconnaissance d'une commission constituée de nombreuses personnes, la fameuse commission de la MDPH, et ce sont ces experts qui définissent le niveau d'accompagnement de chaque élève"*.

On compte 2500 accompagnants d'élèves en situation de handicap sur le département de la Seine-Maritime. Selon certains syndicats de l'éducation nationale, il en faudrait entre 4 et 5000 pour répondre aux besoins de tous les élèves en difficultés.